

Coacher l'insertion professionnelle par le sport

RS7386 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	332t, 335
Formacode(s)	15061, 15436
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/11/2025
Date d'échéance	27/11/2027

Certificateur(s)

ACADEMIE POUR L'EDUCATION PAR LE SPORT · SIRET : 41065947800185

FAIS NOUS REVER L'AGENCE POUR L'EDUCATION PAR LE SPORT · SIRET : 41065947800078

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La Certification « Coacher l'insertion professionnelle par le sport »

répond à un contexte caractérisé

notamment par :

- une difficulté des acteurs traditionnels de l'accompagnement vers l'emploi à faire face au chômage des jeunes, qui fait peser un risque d'explosion sociale ;
- des éducateurs sportifs qui jouissent d'un « capital confiance » exceptionnel, facilitant pour accompagner leurs publics dans la vie quotidienne et professionnelle ;
- des attentes croissantes de la part des collectivités locales et du réseau pour l'emploi pour que les clubs sportifs développent leur rôle social sur les territoires fragilisés.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Établir une stratégie pour « aller vers » les publics afin de leur proposer un accompagnement sportif et professionnel. Identifier des lieux de captation des publics, des relais d'information, et mettre en place des activités attractives pour favoriser l'adhésion des publics cibles.

Se présenter en tant que Coach d'insertion par le sport (auprès du public, des familles, des partenaires prescripteurs) en expliquant son rôle, ses objectifs, les modalités et les limites de son intervention. Adopter une posture permettant de créer une relation de confiance et de susciter l'envie de se (re)connecter à un projet.

Diagnostiquer et retranscrire les besoins spécifiques des publics (aspirations individuelles, freins à l'emploi, environnement social, caractéristiques comportementales) à travers du dialogue et de l'observation, pour établir une stratégie d'accompagnement.

Proposer et garantir un cadre d'accompagnement sécurisant, en formalisant les engagements réciproques, pour maintenir une relation de confiance propice à cet accompagnement sur la durée. Désamorcer les situations difficiles avec réactivité en s'adaptant au public.

Créer les conditions d'un collectif en favorisant l'ouverture aux autres des bénéficiaires et la cohésion de groupe. Intégrer la diversité des publics (niveau sportif, handicap, provenance sociale, genre) dans un collectif, en s'assurant que l'ensemble des activités soient accessibles à tous.

Planifier un cycle de séances sportives avec des objectifs pédagogiques élaborés à partir des besoins des publics et des compétences comportementales attendues dans le monde professionnel.

Construire des séances/ateliers sportifs pédagogiques adaptés au public, en utilisant plusieurs modalités de

pratiques sportives pour répondre à des problématiques repérées et des savoir-être à développer. Inventer des situations sportives, variantes de jeux sportifs ou sports traditionnels, pour atteindre un objectif pédagogique prédéfini.

Animer des ateliers sportifs en effectuant des retours pédagogiques (transfert) pour faire passer des messages clés sur les attitudes et comportements utiles dans la vie quotidienne et professionnelle des bénéficiaires. Introduire des adaptations de séances (variantes) pour cultiver le plaisir dans la pratique sportive. Rebondir sur des situations qui émergent en séance pour réaliser des transferts impactants.

Formaliser ses observations (durant les séances de sport et en-dehors du terrain) de manière synthétique pour assurer le développement des compétences comportementales des publics et améliorer ses séances.

Concevoir un parcours d'insertion professionnelle par le sport, ses grandes étapes et ses méthodes pédagogiques, en tenant compte des caractéristiques du public cible et du cadre d'intervention. Adapter les modalités d'accompagnement (individuelles et collectives) pour répondre aux besoins spécifiques des publics.

Mettre chaque bénéficiaire dans une démarche de projet en l'aidant à se fixer un plan d'action (objectifs intermédiaires) en vue d'atteindre un objectif final. Accompagner les bénéficiaires dans la réalisation de leurs objectifs sportifs et professionnels, à travers des bilans individuels et collectifs réguliers permettant d'en assurer le suivi.

Organiser des actions individuelles et collectives pour permettre aux bénéficiaires de développer leur employabilité (séances sportives, ateliers d'aide à l'orientation et de préparation à l'emploi).

Présenter son rôle, sa plus-value et sa complémentarité dans le secteur de l'insertion professionnelle auprès des acteurs de son territoire, en adaptant son discours et sa posture à différents interlocuteurs (collectivités, services publics de l'emploi, clubs, partenaires prescripteurs, familles, monde économique, etc.).

Identifier les besoins d'une entreprise et les prendre en compte dans son accompagnement : - S'assurer des prérequis nécessaires à un parcours spécifique. - Assurer le lien entre les exigences d'un métier et le profil d'un bénéficiaire. - Valoriser le profil d'un bénéficiaire pour favoriser son recrutement. - Accompagner l'intégration du bénéficiaire en emploi ou en formation, en lien avec la structure d'accueil.

Connaître les principaux dispositifs de droit commun et personnes-ressources de son territoire en matière d'aide à l'insertion sociale, l'orientation professionnelle et à la recherche d'emploi. Orienter les publics vers des partenaires extérieurs en donnant les bonnes informations aux bons interlocuteurs (tenant compte des informations confidentielles) pour favoriser la réussite des publics.

Mobiliser des ressources du territoire (internes et externes à sa structure) pour assurer des interventions complémentaires à ses interventions, lever les freins à l'emploi des bénéficiaires et assurer la connexion avec le monde professionnel. Mobiliser les bénéficiaires sur des événements pertinents organisés sur le territoire.

Rendre compte de son action et communiquer sur ses résultats, en utilisant plusieurs canaux de communication pour développer son action.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

1. Être titulaire d'une carte professionnelle ou d'un diplôme d'encadrement sportif permettant son obtention (annexe II-1 du code du sport)
2. Justifier d'au moins une année d'expérience significative de mise en œuvre de séances sportives
3. Maîtrise du français oral et écrit et connaissance de base des outils numériques

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury de certification se compose de 2 jurés au regard complémentaire, extérieurs à l'organisme certificateur :

- 1 représentant du monde sportif : dirigeant de club ou salarié d'une fédération sportive, coach certifié ou éducateur sportif, représentant de la branche professionnelle du sport...
- 1 représentant du secteur de l'insertion : salarié d'un club de prévention ou d'un conseil départemental, conseiller pour l'emploi, responsable des ressources humaines en entreprise...

Base légale

Date de décision

27/11/2025

Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/11/2027
Date de dernière délivrance possible	26/05/2028

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS6053

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7386/>